

# L'esprit d'entreprendre des jeunes : créer, apprendre... coopérer

Depuis plusieurs années, l'incitation à développer l'entrepreneuriat répond à un impératif politique majeur : sortir l'Europe, et notamment la France, de la crise sociale et économique. Non seulement l'entrepreneuriat favorise la croissance et le développement de l'innovation, mais il apparaît aussi comme une sorte d'antidote à la difficulté d'accès au marché de travail des plus jeunes. Ces derniers ne sont pas tous « prêts » à entreprendre et n'en expriment pas forcément le désir... En revanche, si l'esprit d'entreprendre n'est pas inné, il peut être stimulé et entraîné grâce à des pédagogies entreprenantes... et parfois même coopératives.

## **Entrepreneuriat, esprit d'entreprise, esprit d'entreprendre...**

En France, on note depuis plus de dix ans un recours régulier à la rhétorique sur l'entrepreneuriat dans la sphère publique. La nouveauté est l'accent mis sur les jeunes de moins de 30 ans, cible des discours et des soutiens. Pour comprendre dans quel contexte cela s'inscrit, rappelons tout d'abord qu'il s'agit là d'un phénomène protéiforme qui renvoie à des pratiques très différentes selon les publics. Ces pratiques et/ou discours concernent un ensemble très hétérogène : des responsables politiques, des étudiants, des enseignants du secondaire, des institutions d'enseignement supérieur, des chercheurs, professionnels de la création d'activité, des professionnels des politiques de jeunesse. L'entrepreneuriat est tantôt mobilisé comme synonyme de création d'entreprise, tantôt comme synonyme d'esprit d'initiative au sens large, en fonction des objectifs poursuivis : lutte contre le chômage, développement économique, développement local des territoires, nouvelle forme de travail, pédagogie alternative et coopérative, l'innovation...

Dans le cadre européen, la notion est également utilisée très souvent pour évoquer à la fois la création d'entreprise

## **encadré 1**

### **Repères**

- **3,9 millions d'entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 2014, en France**
- **549 794 créations d'entreprises au cours de l'année 2014**
- **50 % des créations sont des auto-entreprises**
- **33 % des créateurs sont des femmes**
- **25 % des créateurs sont âgés de moins de 30 ans**
- **30 % des créateurs étaient demandeurs d'emploi avant la création**

*Source : APCE, devenue Agence France entrepreneur en 2016.*

et l'esprit d'entreprendre. Dans un premier temps, la stratégie Éducation et formation 2010 y fait référence à travers les huit compétences-clés, parmi lesquelles on retrouve l'« esprit d'initiative et d'entreprise », défini comme la capacité de passer des idées aux actes : capacité à créer, innover, prendre des risques, à programmer et gérer des projets en vue de la réalisation d'objectifs ». En 2013, la notion est reprise plus fortement dans le registre économique avec le plan d'action Entrepreneuriat 2020. À l'origine de ce plan, le constat qu'entre 15% et 20% des étudiants qui participent à un

## encadré 2

### Dispositifs de soutien aux jeunes entrepreneurs

#### • Erasmus Jeunes entrepreneurs

Ce programme européen propose depuis 2009 aux jeunes futurs entrepreneurs de se former au contact d'entrepreneurs plus expérimentés à l'étranger. Basé sur l'échange de pratiques et de connaissances, le séjour à l'étranger dure jusqu'à six mois et permet aux bénéficiaires d'apprendre non seulement les bases de la pratique entrepreneuriale mais aussi d'approfondir la maîtrise du pays accueillant.

[www.erasmus-entrepreneurs.eu](http://www.erasmus-entrepreneurs.eu)

#### • Créajeunes

Fin 2007, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) lance ce dispositif de formation gratuit pour les jeunes de 18 à 35 ans. Les jeunes intégrés bénéficient de modules collectifs, d'un accompagnement individuel, de la mise en réseau... Dans un deuxième temps, les jeunes peuvent obtenir un financement sous forme de microcrédit. 5 239 jeunes ont accédé à la formation depuis son lancement.

[www.adie.org/nos-actions/Creajeunes-et-les-programmes-jeunes](http://www.adie.org/nos-actions/Creajeunes-et-les-programmes-jeunes)

programme « mini-entreprise » pendant leur scolarité dans le secondaire créeront plus tard leur entreprise (soit trois à cinq fois plus que le reste de la population). Dans ce sens, la formation dans le supérieur devrait aussi renforcer le développement d'entreprises de haute technologie. L'élément très important de ce nouveau cadre d'action est l'accent mis sur certaines catégories de la population européenne, dont les chômeurs, les femmes et les jeunes.

### De l'intention à la création d'activité

Il existe peu d'études portant un regard spécifique sur l'acte entrepreneurial chez les moins de 30 ans. En revanche, de nombreux sondages s'intéressent à l'intention de créer une entreprise, tant au niveau européen que national. Ainsi, selon une enquête Eurobaromètre de mai 2011, 44 % des Français âgés de 15 à 35 ans expriment le souhait de créer leur entreprise. Un autre sondage français de 2013 sur l'image de l'entrepreneuriat réalisé pour le Mouvement pour les jeunes et étudiants entrepreneurs (MOOVJEE) précise que, parmi ceux qui désirent créer leur activité, 11 % pensent le faire durant leurs études alors que 44 % évoquent un délai de 3 à 5 ans après la fin des études. Une enquête pilotée par l'Association nationale des groupements de créateurs et l'Union nationale des missions locales (UNML) en 2013 sur l'esprit d'entreprendre des jeunes accompagnés souligne quant à elle que si les jeunes avaient le choix, 57 % d'entre eux préféreraient être leur propre patron plutôt que salariés<sup>1</sup>.

Des études qualitatives aident cependant à appréhender les motivations plus subjectives ainsi que les moments jugés plus « propices » pour se lancer dans la création d'activité. Une étude de l'INJEP sur le parcours de jeunes créateurs (Bapteste, Trindade-Chadeau, 2014), tous statuts confondus (SARL, association, coopérative, auto-entrepreneur...) a identifié plusieurs de ces motivations : la volonté de « fuir » un emploi vécu comme ingrat ou aliénant, le besoin de retrouver du travail motivant, l'urgence de gagner sa vie pour subsister (en refusant la précarité), le désir de créer un emploi à son image et porteur de sens (souvent revendiqué par les jeunes engagés dans l'économie sociale et solidaire).

### Des soutiens de plus en plus nombreux

Ces dix dernières années, les appuis à la création d'activité – de l'information à l'octroi de financement, en passant par la formation et l'accompagnement personnalisé – se sont considérablement développés à tous les échelons territoriaux : il n'est donc pas rare de voir une commune, une intercommunalité, un conseil général ou une région soutenir les jeunes entrepreneurs locaux. Certaines collectivités misent sur la prime à l'ancrage territorial comme une façon de garder les jeunes récemment diplômés en cas de

1. Synthèse-étude sur l'esprit d'entreprendre des jeunes accompagnés par les missions locales, ANGC-UNML, octobre 2013.

## tableau 1

### Répartition des créateurs d'entreprises individuelles par âge en 2014 (en %)

Tranche d'âge du créateur	Auto-entrepreneurs	Autres entrepreneurs individuels
Moins de 20 ans	1,4	0,8
De 20 à 29 ans	30,3	28,9
De 30 à 39 ans	29,2	30,3
De 40 à 49 ans	20,7	22,5
De 50 à 59 ans	11,6	13,1
De 60 à 65 ans	4,8	3,1
Plus de 65 ans	2,0	1,3
Ensemble	100,0	100,0

Source : INSEE, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

création ou de reprise d'entreprise sur leur territoire. Du point de vue des jeunes, créer une activité sur le territoire dont ils sont originaires permet dans certains cas d'ouvrir des perspectives nouvelles, notamment lorsque les possibilités d'emplois sont rares localement.

L'année 2009 a marqué un tournant avec la création du statut d'auto-entrepreneur et l'objectif de simplifier l'exercice d'activités indépendantes. Ce statut est envisagé dès le départ comme une possibilité complémentaire pour des salariés, des demandeurs d'emploi, des retraités, des étudiants. Les derniers chiffres publiés par l'INSEE montrent d'ailleurs une part considérable d'auto-entrepreneurs de moins de 30 ans pour l'année 2014.

Afin de prendre en compte les spécificités des plus jeunes, un statut d'étudiant-entrepreneur a vu le jour en 2014, dans le cadre des nouveaux pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). Aujourd'hui, vingt-neuf PEPITE maillent tout le territoire français, en métropole et en outre-mer, avec la mission de former à l'entrepreneuriat étudiants et jeunes diplômés, grâce à l'accompagnement et à la mise en réseau avec l'écosystème local. Le statut ne repose d'ailleurs sur aucune condition de diplôme, à partir du moment où le candidat a le baccalauréat ou un équivalent. Les intéressés ont la possibilité d'aller jusqu'à préparer le diplôme d'établissement d'étudiant entrepreneur (D2E), les jeunes diplômés pouvant obtenir la prolongation des avantages étudiants ainsi qu'un aménagement d'études. Grâce au statut d'étudiant-entrepreneur, les jeunes bénéficient de la reconnaissance de projet d'entreprise auprès des financeurs et partenaires poten-

tiels et peuvent signer également un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE).

À côté de l'évolution des politiques publiques de soutien, un autre tendance est à souligner ces dernières années : le développement de l'entrepreneuriat social et/ou de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ainsi, entre 2011 et 2014, le programme multipartenarial Jeun'ESS a soutenu de nombreux jeunes désireux de créer une activité dans le secteur de l'ESS, avec une aide financière et un accompagnement spécifique. Ce type de soutien peut être obtenu auprès de certaines régions qui vont jusqu'à mettre en place des centres de ressources, comme l'Atelier en Île-de-France ou des incubateurs comme Alter'Incub à Montpellier. En observant de plus près les points communs entre les jeunes qui s'inscrivent dans cette dynamique, les études pointent, entre autres, la recherche d'un mode de vie alternatif, le respect de l'environnement, l'expérience d'un idéal de travail coopératif et d'autogestion, la promotion de la solidarité... (Développement et humanisme, 2014).

Pendant longtemps, seuls les professionnels de la création d'activité étaient identifiés comme interlocuteurs pertinents dans l'accompagnement en amont, néanmoins, depuis peu, certains professionnels de jeunesse s'appuient sur leur expérience de la pédagogie de projet pour développer l'esprit d'entreprendre des jeunes. Des structures du réseau Information jeunesse et des services municipaux de jeunesse s'intéressent de plus en plus à l'entrepreneuriat et n'hésitent pas à renouveler leurs interventions auprès des jeunes. C'est par exemple le cas avec le

## encadré 3

### L'apprentissage de l'entrepreneuriat coopératif : les coopératives jeunesse de services

L'idée est de permettre à des jeunes âgés de 16 à 18 ans, encadrés par des animateurs, de structurer une coopérative de travail grâce à laquelle ils peuvent proposer leurs services dans le quartier le temps d'un été : livraison, garde d'enfants, ménage, mise en rayon, peinture...

Cette expérience collective initie les jeunes entre autres à la gestion du fruit de leur travail, en définissant le prix des prestations en amont, en diffusant leur offre, en s'occupant des plannings, en partageant les différentes tâches. Le comité local créé pour soutenir la coopérative est composé généralement d'acteurs économiques, d'acteurs de l'économie sociale et solidaire et de structures de jeunesse et d'éducation populaire.

<http://rtes.fr/Les-cooperatives-jeunesse-de>

modèle québécois des coopératives jeunesse de services (CJS) qui se développe dans plusieurs départements : Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor, Orne, Manche, Nord, Loire-Atlantique, Rhône...

En 1987, le ministère chargé de la jeunesse a été pionnier dans le soutien à la pédagogie de projet avec le programme Défi jeunes, qui avait l'ambition d'accompagner le développement de l'esprit d'initiative et l'autonomie.

En 2003, Envie d'agir a pris le relais mais a été supprimé depuis. Une nouvelle étape s'ouvre avec l'essor de nombreux dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes, publics et privés, locaux ou nationaux, ce qui devrait aussi faire évoluer les métiers de ceux qui travaillent avec et pour les jeunes.

Angelica Trindade-Chadeau

### Bibliographie

- Baptiste I., Trindade-Chadeau A. (dir.), *Ce qu'entreprendre permet d'apprendre. L'entrepreneuriat des jeunes : insertion professionnelle pour certains, levier d'apprentissage pour tous*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action » n° 41, Paris, 2014.
- Chauvin P.M., Grossetti M., Zalio P-P. (dir.), *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, Presses de Sciences Po, Paris, 2015.
- Développement et humanisme, *Économie sociale et solidaire : des jeunes créent et développent des activités économiques. Quels atouts, quels impacts, quels besoins de soutien ?*, septembre 2014 ([www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/medias/Rapport\\_final\\_Annexes\\_initiatives\\_Jeunes\\_ESS.pdf](http://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/medias/Rapport_final_Annexes_initiatives_Jeunes_ESS.pdf)).
- Léger-Jarniou C., « Développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes », *Revue française de gestion*, n° 5, 2008, p. 161-174.
- Verzat C., « Esprit d'entreprendre, es-tu là ? Mais de quoi parle-t-on ? » *Entreprendre et innover*, n° 11-12, 2011, p. 7-18.

### Sitographie

- [www.apce.com](http://www.apce.com)
- [www.atelier-idf.org/](http://www.atelier-idf.org/)
- [www.cooperer.coop/nos-actions/](http://www.cooperer.coop/nos-actions/)
- [www.entreprendre-pour-apprendre.fr/fr/nos-outils/mini-entreprise-epa.html](http://www.entreprendre-pour-apprendre.fr/fr/nos-outils/mini-entreprise-epa.html)
- [www.jeun-ess.fr/le-programme-jeuness/laureats-appel-a-projets/](http://www.jeun-ess.fr/le-programme-jeuness/laureats-appel-a-projets/)
- [www.moovjee.fr](http://www.moovjee.fr)
- [www.pepite-france.fr](http://www.pepite-france.fr)